



Demande d'autorisation d'activités foraines

N. B. les informations qui sont déjà en possession de la Banque-Carrefour des Entreprises et qui n'ont pas changé ne doivent pas être répétées.

I. Nature de la demande

- Obtention
- Modification
- Remplacement

II. Type de demande

- Autorisation patronale d'activité foraine
 - Autorisation du préposé
- Nombre d'autorisations demandées : Cliquez pour ajouter du texte

III. Identification du demandeur

Nom : [Cliquez pour ajouter du texte]

Prénom : [Cliquez pour ajouter du texte]

Numéro de registre national ou numéro bis : [Cliquez pour ajouter du texte]

Nationalité : [Cliquez pour ajouter du texte]

Le motif d'exemption de condition de nationalité, si le candidat à l'autorisation n'est pas ressortissant de l'Espace économique européen : [Cliquez ajouter du texte]

Adresse : [Cliquez pour ajouter du texte]

Code postal : [Cliquez pour ajouter du texte]

Commune : [Cliquez pour ajouter du texte]

Numéro de téléphone : [Cliquez pour ajouter du texte]

Numéro de GSM : [Cliquez pour ajouter du texte]

E-mail : [Cliquez pour ajouter du texte]

IV. **Qualité du demandeur**

- Personne physique exerçant pour propre compte
Le cas échéant, la dénomination commerciale : [Cliquez pour ajouter du texte]
Numéro d'entreprise : [Cliquez pour ajouter du texte]

- Responsable de la gestion journalière d'une personne morale
Raison sociale de la personne morale : [Cliquez ajouter du texte]
Le cas échéant, la dénomination commerciale : [Cliquez ajouter du texte]
Adresse du siège social : [Cliquez ajouter du texte]
Numéro d'entreprise : [Cliquez pour ajouter du texte]

V. **Objet de l'activité** (1) (2)

1. [Cliquez pour ajouter du texte]
2. [Cliquez pour ajouter du texte]
3. [Cliquez pour ajouter du texte]
4. [Cliquez pour ajouter du texte]
5. [Cliquez pour ajouter du texte]

Fait à : [Cliquez ajouter du texte] le [Cliquez pour ajouter une date]

Signature du demandeur

(1) Par attraction foraine, mentionner:

- a) la dénomination commerciale
- b) le numéro d'immatriculation si elle est auto-tractante ou, si elle ne l'est pas, celui du véhicule qui la transporte,
- c) la catégorie à laquelle elle appartient :
 - Attraction à propulsion non humaine de type A
 - Attraction à propulsion non humaine de type B
 - Attraction à propulsion par animaux
 - Attraction sans propulsion ni livraison de biens
 - Jeu avec livraison de bien
 - Établissement de gastronomie foraine service à table

(2) Mentionner, en outre, pour les établissements de gastronomie foraine avec service à table, le genre de restauration autorisée, sur la base des connaissances professionnelles.

Le motif d'exemption de condition de nationalité, si le candidat à l'autorisation n'est pas ressortissant de l'Espace économique européen : [Cliquez ajouter du texte]